

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Séance du 24 FEVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-quatre février à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gisèle BONNELLY, Maire.

Date de la convocation  
12/02/2025

Date d'affichage  
12/02/2025

Objet de la délibération

Avenant n°1 travaux voirie  
CAV 2023-2025

**Présents** : Mme BONNELLY, Mme BELLANDE, Mme BERNARD, M. BORDE, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, M. DEBROAS, M. DEVAUX, M. JEAN, Mme MALIVEL, Mme THIERRY, M. TRIBOLLET,

**Absents** : M. CHOMETTE donne pouvoir à M. BORDE, M. BERGERON, Mme GRAS,

Madame le Maire rappelle la délibération N° 107/2023 du 26/06/2023 qui approuvait les travaux de voirie dans le cadre du CAV 2023-2025.

N° 30/25

Elle propose 1 avenant N°1 pour des travaux voirie sur le chemin des Rossignols afin d'utiliser le solde de l'enveloppe soit 23 965. 65 €.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Madame le Maire,  
Et après en avoir délibéré,

**-APPROUVE** par 13 POUR, avenant N°1 pour des travaux voirie CAV 2023-2025 pour la réfection du chemin des Rossignols.

**-DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour signer l'ensemble des pièces.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

**Gisèle BONNELLY**

Secrétaire de séance

**Gérard DEBROAS**

